



Partenaire PLATINE 2025-2026

Ce programme de partenariat annuel est offert aux entreprises, firmes-conseils et donneurs de contrats qui souhaitent accéder au bassin de membres pour leur offrir des mandats.

Bénéfices et avantages	F1	F2	F3	F4
LE PARTENAIRE s'engage à				
Contribution annuelle	5 500 \$	3 500 \$	2 800 \$	2 250 \$
L'AQIII OFFRE EN AFFICHAGE				
Nombre de crédits d'affichage (1 crédit d'affichage = 1 affichage de 3 mois)	250	100	50	20
Coût moyen par affichage	10 \$	17 \$	26 \$	53 \$
L'AQIII OFFRE EN COMMANDITES ET VISIBILITÉ				
Crédits pour visibilité ou commandites (1 crédit = 1\$)	3000 cr	1800 cr	1500 cr	1200 cr
Prix avantageux pour commanditer les événements (jusqu'à 50% rabais)	x	x	x	x
Envoi de vos offres de mandats par courriel aux membres le jour suivant leur création	x	x	x	x
Infolettre mensuelle : annonce primeur (7000+ abonnés)	x	x	x	x
Logo, lien et profil corporatif sur le site Web à la page "Nos partenaires"	x	x	x	x
Tarif réduit aux activités de l'AQIII (jusqu'à 50% rabais)	x	x	x	x
Accès au Discord de l'AQIII pour publier des mandats en direct	x	x	x	x
Possibilité de participer à la campagne de recrutement 2025-2026*	x	x	x	x
Possibilité de devenir "VIP AQIII - Club St-James" *	x	x	x	
Réseaux sociaux : annonce de l'entente	x	x		
Premier droit de refus sur les commandites passées	x	x		
Invitation à collaborer sur des panels, projets spéciaux et comité consultatifs	x			

* Campagne de recrutement : Contribution supplémentaire possible mentionnée en bas de page

* VIP AQIII-Club St-James : coût additionnel de 995\$+tx

Conditions et admissibilité

- Les forfaits ont une durée de 12 mois, basé sur la date de renouvellement annuelle (préférentiellement du 1er juillet au 30 juin)
- Les montants et bonus de visibilité doivent être utilisés à l'intérieur des dates du forfait.
- Les montants non utilisés ne sont pas transférables à l'année suivante.
- Les prix mentionnés sont avant taxes.
- Tout dépassement de forfait pendant l'année est facturé mensuellement à la carte.
- Il est interdit d'utiliser les coordonnées des membres de l'AQIII pour des fins de sollicitation non autorisée.
- En signant la présente entente, vous vous engagez à :
 - Acquitter votre facture dans les 15 jours après sa réception.
 - Faire l'annonce de l'entente de partenariat sur vos canaux de communications.

L'AQIII se réserve le droit d'annuler l'entente en cas de retard de communication ou de paiement excédant 30 jours.

Si l'AQIII n'a pas de retour après deux rappels de paiement, l'entente sera annulée immédiatement.

Aucun affichage sur le site ou tout autre support de l'AQIII ne sera effectué avant la réception du paiement.

Énoncé du partenaire / Déclaration du fournisseur

Déclaration du fournisseur de services : Le soussigné, représentant dûment autorisé tel qu'il le déclare à intervenir aux fins des présentes pour le compte de _____ déclare que toutes représentations quant aux services fournis par _____ (afférentes à la nature, portée, qualité, bénéfice pouvant être escomptés, avantages procurés, etc.), notamment, sans limiter la généralité de ce qui précède, sont exactes au meilleur de la connaissance du déclarant et que l'entreprise _____ justifie de l'expertise requise et n'est visée par aucune interdiction statutaire ou formelle quant aux services qu'elle propose à sa clientèle et visés par l'entente Fournisseur signée avec l'AQIII. Le fournisseur de services (également appelé « Partenaire ») s'engage à contracter une entente de services distincte avec tout éventuel client membre de l'AQIII au titre de laquelle il assumera la responsabilité pour tout acte / omission, devoir légal d'agir, (incluant toute obligations prévues par une loi fiscale s'appliquant au Canada ou à l'étranger) liés directement ou indirectement à la prestation de services (incluant le fait de tout employé, fournisseur, sous-traitant) et que le fournisseur de services s'engage à tenir l'AQIII indemne de toute réclamation émanant d'un membre de l'AQIII, d'un tiers ou de toute partie intéressée (incluant notamment les agences du Revenu) en lien avec toute prestation de services rendue dans le cadre de l'entente Fournisseur intervenue avec l'AQIII pour le compte d'un client membre de l'AQIII.

Les parties aux présentes conviennent que tant l'entente Fournisseur signée avec l'AQIII que le présent énoncé ne saurait créer ou être interprété comme créant une relation de mandataire, d'associé, d'employé ou de co-entrepreneur entre l'AQIII et le Fournisseur.

mise à jour : avril 2025

Confirmation du partenariat

Choix Forfait (\$)	F1+	F2	F3	F4
(merci de surligner/d'encrelcer votre choix)	5 500 \$	3 500 \$	2 800 \$	2 250 \$
Je participe à la campagne de recrutement des membres : répondre par oui ou par non svp				
Contribution suggérée à la campagne de recrutement 2025-2026 :	1 500 \$	1 000 \$	700 \$	400 \$
Vous pouvez vous référer à la page 4 du plan de commandite pour faire votre choix				
Inscrire votre total :				
Entreprise :	_____			
Responsable :	_____		Signature :	_____
Titre :	_____		Date :	_____

** Veuillez compléter ce formulaire et le retourner à Magali Lasnes, conseillère aux partenariats : mlasnes@aqiii.org **